NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.		
40	03/08/2004	444.479.041	31	EUR	04578.0939	C 1.

C O M P T E S A N N U E L S E N M I L L I E R S D ' E U R O S

DENOMINATION : ATELIA

Forme juridique : Société anonyme
Adresse : Rue de Crayer N° : 9 Bte :
Code postal : 1000 Commune : Bruxelles-ville
Registre : Greffe de : BRUXELLES N° : 01547148
Adresse Internet*:

Numéro de TVA ou numéro national ! 444.479.041 !

DATE ! 19/12/2002 ! du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du	! 11/06/2004 !		
et relatifs à l'exercice couvrant la période du	! 01/01/2003 ! au	! 31/12/2003 !	
Exercice précédent du	! 01/01/2002 ! au	! 31/12/2002 !	

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement : oui

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

- KLYNVELD PEAT MARWICK GOEDERLER (B001)
  Num. nat. : Commissaire
  avenue du Bourget 40
  1130 Bruxelles 13 BELGIQUE
  Date de début de mandat : 11/06/2001 Date de fin de mandat : 11/06/2004
  représentée par :
  - LANGE MICHEL (F1242)
    Rev. d'Entreprise
    avenue du Bourget 40
    1130 Bruxelles 13 BELGIQUE

- ATELIA HOLDING sa
  Num. nat. : 434.961.064 Administrateur
  Rue de Crayer 9
  1000 Bruxelles 1 BELGIQUE
  Date de fin de mandat : 11/06/2004
  représentée par :
  - DE COOMAN Paul

    BELGIQUE

- ANG Insure sprl
  Num. nat. : Administrateur
  Rue Sclimpré 1
  1370 Mélin BELGIQUE
  Date de début de mandat : 19/07/2001 Date de fin de mandat : 11/06/2004
  représentée par :
  - GILLAIN André

    Rue Sclimpré 1
    1370 Mélin BELGIQUE

- Sprl Verzekeringen Meert
  Num. nat. : Administrateur
  Stationstraat 13
  9300 Aalst BELGIQUE
  Date de début de mandat : 14/11/2002 Date de fin de mandat : 11/06/2004

- GEERINCKX Emmanuel
  Administrateur
  Walsebaan 132
  (Suite à la page 25)

Rapport de gestion : voir page 29
Rapport des commissaires : voir page 32

Nombre total de pages déposées : 31
Numéros des pages du document normalisé non déposées parce que sans objet : 11, 18

Les présents comptes annuels ont été déposés par voie informatique conformément à l'article 177 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés et satisfont dès lors aux contrôles prévus.
* Mention facultative.

N° NAT.	444.479.041	04578.0940	C 1bis.

- L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 78 et 82 de la loi du 21 février 1985 relative à la réforme du revisorat d'entreprises.

- Une mission de vérification ou de redressement des comptes annuels a-t-elle été confiée à un expert-comptable externe ou à un reviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire ? . . . . . NON

  Si OUI, doivent être mentionnés ci-après : les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou reviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission
  (A. Tenue des comptes de l'entreprise (*); B. Etablissement des comptes annuels (*); C. Vérification de ces comptes;
  D. Correction de ces comptes).

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

(*) Mention facultative.

N° NAT.	444.479.041	04578.0941	C 2.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
1. BILAN APRES REPARTITION			
A C T I F			
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	4.174	5.449
I. Frais d'établissement (annexe I)	20	2	18
II. Immobilisations incorporelles (ann. II)	21	3.629	4.592
III. Immobilisations corporelles (ann. III)	22/27	437	733
A. Terrains et constructions	22		
B. Installations, machines et outillage	23	186	378
C. Mobilier et matériel roulant	24	172	216
D. Location-financement et droits similaires	25	7	9
E. Autres immobilisations corporelles	26	72	130
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27		
IV. Immobilisations financières (ann. IV et V)	28	106	106
A. Entreprises liées	280/1		1
1. Participations	280		1
2. Créances	281		
B. Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	282/3		
1. Participations	282		
2. Créances	283		
C. Autres immobilisations financières	284/8	106	105
1. Actions et parts	284	35	21
2. Créances et cautionnements en numéraire	285/8	71	84
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	15.326	19.651
V. Créances à plus d'un an	29		
A. Créances commerciales	290		
B. Autres créances	291		
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3		
A. Stocks	30/36		
1. Approvisionnements	30/31		
2. En-cours de fabrication	32		
3. Produits finis	33		
4. Marchandises	34		
5. Immeubles destinés à la vente	35		
6. Acomptes versés	36		
B. Commandes en cours d'exécution	37		
VII. Créances à un an au plus	40/41	14.242	16.785
A. Créances commerciales	40	11.061	13.286
B. Autres créances	41	3.181	3.499
VIII. Placements de trésorerie (ann. V et VI)	50/53		16
A. Actions propres	50		
B. Autres placements	51/53		16
IX. Valeurs disponibles	54/58	979	2.739
X. Comptes de régularisation (ann. VII)	490/1	105	111
T O T A L D E L' A C T I F	20/58	19.500	25.100

N° NAT.	444.479.041		04578.0942	C 3.

P A S S I F	Codes	Exercice	Exercice précédent
CAPITAUX PROPRES	10/15	1.492	790
I. Capital (ann. VIII)	10	2.168	2.168
A. Capital souscrit	100	2.200	2.200
B. Capital non appelé (-)	101	(32)	(32)
II. Primes d'émission	11	5	5
III. Plus-values de réévaluation	12		
IV. Réserves	13	212	1.947
A. Réserve légale	130	169	170
B. Réserves indisponibles	131	9	9
1. Pour actions propres	1310		
2. Autres	1311	9	9
C. Réserves immunisées	132	34	34
D. Réserves disponibles	133		1.734
V. Bénéfice reporté	140		
Perte reportée (-)	141	(893)	(3.330)
VI. Subsides en capital	15		
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16	941	2.114
VII. A. Provisions pour risques et charges	160/5	941	2.100
1. Pensions et obligations similaires	160		
2. Charges fiscales	161		
3. Grosses réparations et gros entretien	162		
4. Autres risques et charges (ann. IX)	163/5	941	2.100
B. Impôts différés	168		14
DETTES	17/49	17.067	22.196
VIII. Dettes à plus d'un an (ann. X)	17		
A. Dettes financières	170/4		
1. Emprunts subordonnés	170		
2. Emprunts obligataires non subordonnés	171		
3. Dettes de location-financement et assimilées	172		
4. Etablissements de crédit	173		
5. Autres emprunts	174		
B. Dettes commerciales	175		
1. Fournisseurs	1750		
2. Effets à payer	1751		
C. Acomptes reçus sur commandes	176		
D. Autres dettes	178/9		
IX. Dettes à un an au plus (ann. X)	42/48	14.961	20.545
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42		14
B. Dettes financières	43		110
1. Etablissements de crédit	430/8		110
2. Autres emprunts	439		
C. Dettes commerciales	44	12.389	18.014
1. Fournisseurs	440/4	12.389	18.014
2. Effets à payer	441		
D. Acomptes reçus sur commandes	46		
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	1.804	1.456
1. Impôts	450/3	568	193
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	1.236	1.263
F. Autres dettes	47/48	768	951
X. Comptes de régularisation (ann. XI)	492/3	2.106	1.651
T O T A L D U P A S S I F	10/49	19.500	25.100

	Codes	Exercice	Exercice précédent
2. COMPTE DE RESULTATS			
(sous la forme de liste)			
I. Ventes et prestations	70/74	17.605	17.844
A. Chiffre d'affaires (annexe XII, A)	70	16.755	16.903
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)	71		
C. Production immobilisée	72		
D. Autres produits d'exploitation (ann. XII, B)	74	850	941
II. Coût des ventes et des prestations (-)	60/64	(17.699)	(19.709)
A. Approvisionnements et marchandises	60		
1. Achats	600/8		
2. Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	609		
B. Services et biens divers	61	7.809	7.644
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. XII, C2)	62	8.781	8.690
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	1.224	1.494
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations +, reprises -) (ann. XII, D)	631/4	21	999
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -) (ann. XII, C3 et E)	635/7	(354)	370
G. Autres charges d'exploitation (ann. XII, F)	640/8	218	512
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	649	( )	( )
III. Bénéfice d'exploitation (+)	70/64		
Perte d'exploitation (-)	64/70	(94)	(1.865)
IV. Produits financiers	75	131	197
A. Produits des immobilisations financières	750		9
B. Produits des actifs circulants	751	126	76
C. Autres produits financiers (ann. XIII, A)	752/9	5	112
V. Charges financières (-)	65	(64)	(74)
A. Charges des dettes (ann. XIII, B et C)	650	25	50
B. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub. II.E. (dotations +, reprises -) (ann. XIII, D)	651		
C. Autres charges financières (ann. XIII, E)	652/9	39	24
VI. Bénéfice courant avant impôts (+)	70/65		
Perte courante avant impôts (-)	65/70	(27)	(1.742)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
2. COMPTE DE RESULTATS			
(sous la forme de liste) (suite)			
VI. Bénéfice courant avant impôts (+)	70/65		
Perte courante avant impôts (-)	65/70	(27)	(1.742)
VII. Produits exceptionnels	76	171	130
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762		
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	763	22	30
E. Autres produits exceptionnels (ann. XIV, A)	764/9	149	100
VIII. Charges exceptionnelles (-)	66	730	(1.698)
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		63
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	3	
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels (dotations +, utilisations -)	662	(818)	1.555
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663	12	
E. Autres charges exceptionnelles (Ann. XIV, B)	664/8	73	80
F. Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	669	( )	( )
IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts (+)	70/66	874	
Perte de l'exercice avant impôts (-)	66/70	( )	(3.310)
IX bis. A. Prélèvements sur les impôts différés (+)	780		
B. Transfert aux impôts différés (-)	680	( )	( )
X. Impôts sur le résultat (-) (+)	67/77	(172)	(15)
A. Impôts (ann. XV) (-)	670/3	(178)	(29)
B. Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	77	6	14
XI. Bénéfice de l'exercice (+)	70/67	702	
Perte de l'exercice (-)	67/70	( )	(3.325)
XII. Prélèvements sur les réserves immunisées (+)	789		
Transfert aux réserves immunisées (-)	689	( )	( )
XIII. Bénéfice de l'exercice à affecter (+)	70/68	702	
Perte de l'exercice à affecter (-)	68/70	( )	(3.325)

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS	Codes	Exercice	Exercice précédent
A. Bénéfice à affecter	70/69		
Perte à affecter (-)	69/70	(2.627)	(3.329)
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68	702	
Perte de l'exercice à affecter (-)	68/70	( )	(3.325)
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	790		
Perte reportée de l'exercice précédent (-)	690	(3.329)	(4)
B. Prélèvements sur les capitaux propres	791/2	1.734	
1. sur le capital et les primes d'émission	791		
2. sur les réserves	792	1.734	
C. Affectations aux capitaux propres (-)	691/2	( )	( )
1. au capital et aux primes d'émission	691		
2. à la réserve légale	6920		
3. aux autres réserves	6921		
D. Résultat à reporter			
1. Bénéfice à reporter (-)	693	( )	( )
2. Perte à reporter	793	893	3.329
E. Intervention d'associés dans la perte	794		
F. Bénéfice à distribuer (-)	694/6	( )	( )
1. Rémunération du capital	694		
2. Administrateurs ou gérants	695		
3. Autres allocataires	696		

3. ANNEXE

	Codes	Montants
I. ETAT DES FRAIS D'ETABLISSEMENT (rubrique 20 de l'actif)		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	8001	18
Mutations de l'exercice :		
. Nouveaux frais engagés	8002	
. Amortissements (-)	8003	(16)
. Autres (+)(-)	8004	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	8005	2
Dont : - Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement	200/2	
- Frais de restructuration	204	2

II. ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (rubrique 21 de l'actif)

	Codes	1. Frais de recherche et de développement	2. Concessions, brevets, licences, etc.
a) VALEUR D'ACQUISITION			
Au terme de l'exercice précédent	801		156
Mutations de l'exercice :			
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	802		
. Cessions et désaffectations (-)	803	( )	( )
. Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)	804		
Au terme de l'exercice	805		156
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR			
Au terme de l'exercice précédent	806		156
Mutations de l'exercice :			
. Actés	807		
. Repris car excédentaires (-)	808	( )	( )
. Acquis de tiers	809		
. Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)	810	( )	( )
. Transférés d'une rubrique à une autre (+) (-)	811		
Au terme de l'exercice	812		156
d) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) - (c)	813		

	Codes	3. Goodwill	4. Acomptes versés
a) VALEUR D'ACQUISITION			
Au terme de l'exercice précédent	801	14.424	
Mutations de l'exercice :			
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	802	63	
. Cessions et désaffectations (-)	803	(348)	( )
. Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)	804		
Au terme de l'exercice	805	14.139	
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR			
Au terme de l'exercice précédent	806	9.834	
Mutations de l'exercice :			
. Actés	807	806	
. Repris car excédentaires (-)	808	( )	( )
. Acquis de tiers	809		
. Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)	810	(130)	( )
. Transférés d'une rubrique à une autre (+) (-)	811		
Au terme de l'exercice	812	10.510	
d) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) - (c)	813	3.629	

N° NAT.	444.479.041			04578.0947	C 8.

III. ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (rubriques 22 à 27 de l'actif)	Codes	1. Terrains et constructions (rubrique 22)	2. Installations, machines et outillage (rubrique 23)	3. Mobilier et matériel roulant (rubrique 24)
a) VALEUR D'ACQUISITION				
Au terme de l'exercice précédent	815		3.236	1.964
Mutations de l'exercice :				
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	816		44	64
. Cessions et désaffectations (-)	817	( )	( )	(14)
. Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)	818			
Au terme de l'exercice	819		3.280	2.014
b) PLUS-VALUES				
Au terme de l'exercice précédent	820			
Mutations de l'exercice :				
. Actées	821			
. Acquises de tiers	822			
. Annulées (-)	823	( )	( )	( )
. Transférées d'une rubrique à une autre (+) (-)	824			
Au terme de l'exercice	825			
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR				
Au terme de l'exercice précédent	826		2.858	1.748
Mutations de l'exercice :				
. Actés	827		236	94
. Repris car excédentaires (-)	828	( )	( )	( )
. Acquis de tiers	829			
. Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)	830	( )	( )	( )
. Transférés d'une rubrique à une autre (+) (-)	831			
Au terme de l'exercice	832		3.094	1.842
d) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) + (b) - (c)	833		186	172

	Codes	4. Location-financement et droits similaires (rubrique 25)	5. Autres immobilisations corporelles (rubrique 26)	6. Immobilisations en cours et acomptes (rubrique 27)
a) VALEUR D'ACQUISITION				
Au terme de l'exercice précédent	815	112	877	
Mutations de l'exercice :				
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	816		12	
. Cessions et désaffectations (-)	817	( )	( )	( )
. Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)	818			
Au terme de l'exercice	819	112	889	
b) PLUS-VALUES				
Au terme de l'exercice précédent	820			
Mutations de l'exercice :				
. Actées	821			
. Acquises de tiers	822			
. Annulées (-)	823	( )	( )	( )
. Transférées d'une rubrique à une autre (+) (-)	824			
Au terme de l'exercice	825			
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR				
Au terme de l'exercice précédent	826	103	747	
Mutations de l'exercice :				
. Actés	827	2	70	
. Repris car excédentaires (-)	828	( )	( )	( )
. Acquis de tiers	829			
. Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)	830	( )	( )	( )
. Transférés d'une rubrique à une autre (+) (-)	831			
Au terme de l'exercice	832	105	817	
d) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) + (b) - (c)	833	7	72	
Dont :				
. Terrains et constructions	250			
. Installations, machines et outillage	251			
. Mobilier et matériel roulant	252	7		

IV. ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (rubrique 28 de l'actif)

	Codes	1. Entreprises liées	2. Entreprises avec un lien de participation	3. Autres entreprises
1. PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS		(rubrique 280)	(rubrique 282)	(rubrique 284)
a) VALEUR D'ACQUISITION				
Au terme de l'exercice précédent	835	1		21
Mutations de l'exercice :				
. Acquisitions	836			16
. Cessions et retraits (-)	837	( )	( )	( )
. Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)	838			
Au terme de l'exercice	839	1		37
b) PLUS-VALUES				
Au terme de l'exercice précédent	840			
Mutations de l'exercice :				
. Actées	841			
. Acquises de tiers	842			
. Annulées (-)	843	( )	( )	( )
. Transférées d'une rubrique à une autre (+) (-)	844			
Au terme de l'exercice	845			
c) REDUCTIONS DE VALEUR				
Au terme de l'exercice précédent	846			
Mutations de l'exercice :				
. Actées	847	1		2
. Reprises car excédentaires (-)	848	( )	( )	( )
. Acquises de tiers	849			
. Annulées à la suite de cessions et retraits (-)	850	( )	( )	( )
. Transférées d'une rubrique à une autre (+) (-)	851			
Au terme de l'exercice	852	1		2
d) MONTANTS NON APPELES				
Au terme de l'exercice précédent	853			
Mutations de l'exercice (+) (-)	854			
Au terme de l'exercice	855			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) + (b) - (c) - (d)	856			35
2. CREANCES		(rubrique 281)	(rubrique 283)	(rubrique 285/8)
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE PRECEDENT	857			85
Mutations de l'exercice :				
. Additions	858			
. Remboursements (-)	859	( )	( )	( )
. Réductions de valeur actées (-)	860	( )	( )	( )
. Réductions de valeur reprises	861			
. Différences de change (+) (-)	862			
. Autres (+) (-)	863			(14)
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE l'EXERCICE	864			71
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE	865			

V.A. PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10 % au moins du capital souscrit.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO DE TVA ou du NUMERO NATIONAL	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres (+) ou (-) (en milliers de devises)	Résultat net (+) ou (-) (en milliers de devises)
	Nombre	%	%				
- De Eendracht in vereffening Num. nat. : 407.613.695 Hangar 26 Rijnkaai 98 2000 Antwerpen BELGIQUE	050,00		000,00	31/12/2003	EUR	37	(1)

VI. PLACEMENTS DE TRESORERIE : AUTRES PLACEMENTS (rubrique 51/53 de l'actif)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIONS ET PARTS	51		16
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		16
Montant non appelé (-)	8682	( )	( )
TITRES A REVENU FIXE	52		
dont émis par des établissements de crédit	8684		
COMPTES A TERME DETENUS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	53		
avec une durée résiduelle ou de préavis :			
. d'un mois au plus	8686		
. de plus d'un mois à un an au plus	8687		
. de plus d'un an	8688		
AUTRES PLACEMENTS DE TRESORERIE NON REPRIS CI-AVANT	8689		

VII. COMPTES DE REGULARISATION

	Exercice
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important.	
charge à reporter	45

VIII. ETAT DU CAPITAL

	Codes	Montants	Nombre d'actions
A. CAPITAL SOCIAL			
1. CAPITAL SOUSCRIT (rubrique 100 du passif)			
- Au terme de l'exercice précédent	8700	2.200	xxxxxxxxxxxx
- Modifications au cours de l'exercice :			
- Au terme de l'exercice	8701	2.200	xxxxxxxxxxxx
2. REPRESENTATION DU CAPITAL			
2.1. Catégories d'actions			
Actions sans désignation de valeur nominale		2.200	22.979
2.2. Actions nominatives ou au porteur			
Nominatives	8702	xxxxxxxxxxxx	22.979
Au porteur	8703	xxxxxxxxxxxx	

VIII. ETAT DU CAPITAL (suite)

	Codes	1. Montant non appelé (rubrique 101)	2. Montant appelé non versé
B. CAPITAL NON LIBERE			
Actionnaires redevables de libération			
SA ATELIA HOLDING		32	
TOTAL	871	32	

	Codes	1. Montant du capital détenu	2. Nombre correspondant d'actions
C. ACTIONS PROPRES détenues par :			
- la société elle-même	872		
- ses filiales	873		
D. ENGAGEMENTS D'EMISSION D'ACTIONS			
1. Suite à l'exercice de droits de CONVERSION			
. Montant des emprunts convertibles en cours	8740		
. Montant du capital à souscrire	8741		
. Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742		
2. Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION			
. Nombre de droits de souscription en circulation	8745		
. Montant du capital à souscrire	8746		
. Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747		
E. CAPITAL AUTORISE NON SOUSCRIT	8751		

	Codes	1. Nombre de parts	2. Nombre de voix qui y sont attachées
F. PARTS NON REPRESENTATIVES DU CAPITAL	876		
Dont : - détenues par la société elle-même	877		
- détenues par les filiales	878		

G. STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE A LA DATE DE CLOTURE DE SES COMPTES, telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise : voir page

IX. PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

Ventilation de la rubrique 163/5 du passif si celle-ci représente un montant important.	Exercice
solde réorganisation	751
dossier litigieux sur rachat de portefeuille	125
provisions diverses	65

X. ETAT DES DETTES

A. VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE

	Codes	DETTES 1. échéant dans l'année (rubrique 42)	2. ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir (rubrique 17)	3. ayant plus de 5 ans à courir (rubrique 17)
DETTES FINANCIERES	880			
1. Emprunts subordonnés	881			
2. Emprunts obligataires non subordonnés	882			
3. Dettes de location-financement et assimilées	883			
4. Etablissements de crédit	884			
5. Autres emprunts	885			
DETTES COMMERCIALES	886			
1. Fournisseurs	887			
2. Effets à payer	888			
ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	889			
AUTRES DETTES	890			
TOTAL	891			

B. DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

	Codes	DETTES (OU PARTIE DES DETTES) GARANTIES PAR 1. les pouvoirs publics belges	2. des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise
DETTES FINANCIERES	892		
1. Emprunts subordonnés	893		
2. Emprunts obligataires non subordonnés	894		
3. Dettes de location-financement et assimilées	895		
4. Etablissements de crédit	896		
5. Autres emprunts	897		
DETTES COMMERCIALES	898		
1. Fournisseurs	899		
2. Effets à payer	900		
ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	901		
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES	902		
1. Impôts	903	xxxxxxxxxxxx	
2. Rémunérations et charges sociales	904		
AUTRES DETTES	905		
TOTAL	906		

C. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

	Codes	Exercice
1. IMPOTS (rubrique 450/3 du passif)		
a) Dettes fiscales ECHUES	9072	
b) Dettes fiscales non échues	9073	568
c) Dettes fiscales estimées	450	
2. REMUNERATIONS ET CHARGES SOCIALES (rubrique 454/9 du passif)		
a) Dettes ECHUES envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
b) Autres dettes salariales et sociales	9077	1.236

XI. COMPTES DE REGULARISATION

	Exercice
Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important.	
commissions en suspens	1.735
charges à imputer	172

XII. RESULTATS D'EXPLOITATION

A. CHIFFRE D'AFFAIRES NET (rubrique 70) : ventilation par catégorie d'activité et marché géographique A COMMUNIQUER EN ANNEXE AU DOCUMENT NORMALISE, dans la mesure où, du point de vue de l'organisation de la vente des produits et de la prestation des services relevant des activités ordinaires de l'entreprise, ces catégories et marchés diffèrent entre eux de façon considérable.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
B. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION (rubrique 74)			
Dont : subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
C1. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL			
a) Nombre total à la date de clôture	9086	196	227
b) Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	182,5	203,5
c) Nombre effectif d'heures prestées	9088	296.250	316.611
C2. FRAIS DE PERSONNEL (rubrique 62)			
a) Rémunérations et avantages sociaux directs	620	6.196	6.073
b) Cotisations patronales d'assurances sociales	621	1.621	1.670
c) Primes patronales pour assurances extralégales	622	344	274
d) Autres frais de personnel	623	617	669
e) Pensions	624	3	3
C3. PROVISIONS POUR PENSIONS (comprises dans la rubrique 635/7)			
Dotations (+); utilisations et reprises (-)	635	6	
D. REDUCTIONS DE VALEUR (rubrique 631/4)			
1. Sur stocks et commandes en cours			
. actées	9110		
. reprises (-)	9111	( )	( )
2. Sur créances commerciales			
. actées	9112	385	999
. reprises (-)	9113	(364)	( )
E. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (rubrique 635/7)			
Constitutions	9115	59	395
Utilisations et reprises (-)	9116	(413)	(24)
F. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION (rubrique 640/8)			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	147	22
Autres	641/8	71	490
G. PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE			
1. Nombre total à la date de clôture	9096		1
2. Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	0,4	0,9
Nombre effectif d'heures prestées	9098	693	1.769
Frais pour l'entreprise	617	20	65

	Codes	Exercice	Exercice précédent
XIII. RESULTATS FINANCIERS			
A. AUTRES PRODUITS FINANCIERS (rubrique 752/9)			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats :			
. subsides en capital	9125		
. subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers, s'ils sont importants.			
B. AMORTISSEMENT DES FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNTS ET DES PRIMES DE REMBOURSEMENT	6501		
C. INTERETS PORTES A L'ACTIF	6503		
D. REDUCTIONS DE VALEUR SUR ACTIFS CIRCULANTS (rubrique 651)			
Actées	6510		
Reprises (-)	6511	( )	( )
E. AUTRES CHARGES FINANCIERES (rubrique 652/9)			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653		
PROVISIONS A CARACTERE FINANCIER			
. Constituées	6560		
. Utilisées et reprises (-)	6561	( )	( )
Ventilation des autres charges financières, si elles sont importantes.			
Frais de banque		20	24

	Codes	Exercice
XIV. RESULTATS EXCEPTIONNELS		
A. Ventilation des AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS (rubrique 764/9), s'ils sont importants.		
vente de portefeuille		120
autre		21
remboursement de sinistre		8
B. Ventilation des AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES (rubrique 664/8), si elles sont importantes.		
régularisation d'erreur de gestion des comptes compagnies et clients		9
régularisation charge locative ex antérieur		23
XV. IMPOTS SUR LE RESULTAT		
A. DETAIL DE LA RUBRIQUE 670/3		
1. Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	
a. Impôts et précomptes dus ou versés	9135	
b. Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif (-)	9136	( )
c. Suppléments d'impôts estimés (portés à la rubrique 450/3 du passif)	9137	
2. Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	178
a. Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	80
b. Suppléments d'impôts estimés (portés à la rubrique 450/3 du passif) ou provisionnés (portés à la rubrique 161 du passif)	9140	98

XV. IMPOTS SUR LE RESULTAT (suite)

B. PRINCIPALES SOURCES DES DISPARITES ENTRE LE BENEFICE AVANT IMPOTS, exprimé dans les comptes ET LE BENEFICE TAXABLE ESTIME, avec mention particulière de celles découlant de décalages dans le temps entre le bénéfice comptable et le bénéfice fiscal (si le résultat de l'exercice en est influencé de manière sensible au niveau des impôts)

	Exercice

C. INCIDENCE DES RESULTATS EXCEPTIONNELS SUR LE MONTANT DES IMPOTS SUR LE RESULTAT DE L'EXERCICE

D. SOURCES DE LATENCES FISCALES (dans la mesure où ces indications sont importantes pour l'appréciation de la situation financière de l'entreprise)	Codes	Exercice
1. Latences actives	9141	
- Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	
2. Latences passives	9144	

XVI. TAXES SUR LA VALEUR AJOUTEE ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
A. Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte :			
1. à l'entreprise (déductibles)	9145		
2. par l'entreprise	9146		
B. Montants retenus à charge de tiers, au titre de :			
1. précompte professionnel	9147	1.544	1.871
2. précompte mobilier	9148		

XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUEES OU IRREVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETE DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont :		
. Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise	9150	
. Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise	9151	
. Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	9153	

XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (suite)

LE CAS ECHEANT, DESCRIPTION SUCCINCTE DU REGIME COMPLEMENTAIRE DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURE AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS ET DES MESURES PRISES POUR EN COUVRIR LA CHARGE

Il existe une assurance de Groupe au profit du personnel employé,
couverture classique auprès
de Compagnies d'Assurance en Belgique.

	Code	Exercice
PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE A L'ENTREPRISE ELLE-MEME :		
. montant estimé des engagements résultant pour l'entreprise de prestations déjà effectuées	9220	

. bases et méthodes de cette estimation

XVIII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION :
voir page C20.

XIX. RELATIONS FINANCIERES AVEC

A. LES ADMINISTRATEURS ET GERANTS
B. LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTROLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ETRE LIEES A CELLE-CI
C. LES AUTRES ENTREPRISES CONTROLEES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR LES PERSONNES CITEES SOUS B.

	Codes	Exercice
1. Créances sur les personnes précitées	9500	17
2. Garanties constituées en leur faveur	9501	
3. Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	

Conditions principales relatives aux postes 9500, 9501 et 9502

	Codes	Exercice
4. Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable :		
- aux administrateurs et gérants	9503	
- aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	

XVIII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	1. ENTREPRISES LIEES		2. ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION	
		Exercice	Exercice précédent	Exercice	Exercice précédent
1. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	925		1		
Participations	926		1		
Créances :					
subordonnées	927				
autres	928				
2. CREANCES	929	3.734	3.006		
A plus d'un an	930				
A un an au plus	931	3.734	3.006		
3. PLACEMENTS DE TRESORERIE	932				
Actions	933				
Créances	934				
4. DETTES	935	4.620			
A plus d'un an	936				
A un an au plus	937	4.620			

	Codes	ENTREPRISES LIEES	
		Exercice	Exercice précédent
5. - GARANTIES PERSONNELLES ET REELLES constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
- GARANTIES PERSONNELLES ET REELLES constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
6. AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS SIGNIFICATIFS	9401		
7. RESULTATS FINANCIERS			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431	87	
Autres produits financiers	9441		101
Charges des dettes	9461		7
Autres charges financières	9471	39	
8. CESSIONS D'ACTIFS IMMOBILISES			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

DECLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDES

A. INFORMATIONS A COMPLETER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIETES RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s) :

. L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation.

. Justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 113, paragraphes 2 et 3 du Code des sociétés :

. Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro de TVA ou numéro national de l'entreprise mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée :

SA WINTERTHUR EUROPE ASSURANCES
Num. nat. :
AVENUE DES ARTS 56
1000 Bruxelles 1 BELGIQUE

B. INFORMATIONS A COMPLETER PAR L'ENTREPRISE SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro de TVA ou numéro national de l'(des)entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation * :

- ATELIA HOLDING
Num. nat. : 434.961.064
RUE DE CRAYER 9
1000 Bruxelles 1 BELGIQUE

* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part pour l'ensemble le plus grand et d'autre part pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

4. BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise : 307.00

I. ETAT DES PERSONNES OCCUPEES

A. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL

	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	4. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
1. Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent					
Nombre moyen de travailleurs	100	140,3	59,3	182,5(ETP)	203,5(ETP)
Nombre effectif d'heures prestées	101	230.470	65.780	296.250 (T)	316.611 (T)
Frais de personnel	102	6.831	1.950	8.781 (T)	8.690 (T)
Montant des avantages accordés en sus du salaire	103	xxxxxxxxxxxxxxx	xxxxxxxxxxxxxxx	132 (T)	117 (T)

2. A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	105	136	60	177,8
b. Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	130	60	171,8
Contrat à durée déterminée	111	6		6
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
c. Par sexe				
Hommes	120	71	6	75,5
Femmes	121	65	54	102,3
d. Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	5		5
Employés	134	131	52	170,5
Ouvriers	132		8	2,3
Autres	133			

B. PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150	0,4	
Nombre effectif d'heures prestées	151	693	
Frais pour l'entreprise	152	20	

II. TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

A. ENTREES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	205	52	18	64,2
b. Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	28	17	39,7
Contrat à durée déterminée	211	24	1	24,5
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			
c. Par sexe et niveau d'études				
Hommes : primaire	220	1		1
secondaire	221	9	1	9,6
supérieur non universitaire	222	4		4
universitaire	223	3		3
Femmes : primaire	230			
secondaire	231	29	14	38
supérieur non universitaire	232	6	2	7,7
universitaire	233		1	0,9

B. SORTIES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
a. Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	305	60	19	73,5
b. Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	36	18	49
Contrat à durée déterminée	311	24	1	24,5
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
c. Par sexe et niveau d'études				
Hommes : primaire	320	1		1
secondaire	321	13	1	13,6
supérieur non universitaire	322	6		6
universitaire	323	3		3
Femmes : primaire	330			
secondaire	331	28	13	36,5
supérieur non universitaire	332	9	4	12,5
universitaire	333		1	0,9
d. Par motif de fin de contrat				
Pension	340			
Prépension	341			
Licenciement	342	15	4	18,2
Autre motif	343	45	15	55,3
Dont : le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants	350			

N° NAT.	444.479.041	04578.0961	C 24.

III. ETAT CONCERNANT L'USAGE, AU COURS DE L'EXERCICE, DES MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI

MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI	Codes	Nombre de travailleurs concernés 1. Nombre	2. Equivalents temps plein	3. Montant de l'avantage financier
1. Mesures comportant un avantage financier (*)				
1.1. Plan avantage à l'embauche (pour la promotion du recrutement de demandeurs d'emploi appartenant à des groupes à risque).	414	1	0,5	4
1.2. Prépension conventionnelle à mi-temps. . . .	411			
1.3. Interruption complète de la carrière professionnelle	412			
1.4. Réduction des prestations de travail (interruption de carrière à temps partiel) . .	413			
1.5. Maribel social	415			
1.6. Réduction structurelle des cotisations de sécurité sociale	416	208	196,1	258
1.7. Programmes de transition professionnelle . . .	417			
1.8. Emplois services	418			
1.9. Convention emploi-formation	503			
1.10. Contrat d'apprentissage	504			
1.11. Convention de premier emploi	419			
2. Autres mesures				
2.1. Stage des jeunes	502			
2.2. Contrats de travail successifs conclus pour une durée déterminée	505			
2.3. Prépension conventionnelle	506			
2.4. Réduction des cotisations personnelles de sécurité sociale des travailleurs à bas salaires	507	52	41,8	

Nombre de travailleurs concernés par une ou plusieurs mesures en faveur de l'emploi :

. total pour l'exercice	550	223	205,7
. total pour l'exercice précédent	560	266	246,4

IV. RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Total des initiatives en matière de formation des travailleurs à charge de l'employeur	Codes	Hommes	Codes	Femmes
1. Nombre de travailleurs concernés.	5801		5811	
2. Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
3. Coût pour l'entreprise	5803		5813	

V. RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIVITES DE FORMATION, D'ACCOMPAGNEMENT OU DE TUTORAT DISPENSEES EN VERTU DE LA LOI DU 5 SEPTEMBRE 2001 VISANT A AMELIORER LE TAUX D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS

Activités de formation, d'accompagnement ou de tutorat	Codes	Hommes	Codes	Femmes
1. Nombre de travailleurs qui ont exercé ces activités . . .	5804		5814	
2. Nombre d'heures consacrées à ces activités	5805		5815	
3. Nombre de travailleurs qui ont bénéficié de ces activités	5806		5816	

(*) Avantage financier pour l'employeur concernant le titulaire ou son remplaçant.

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

(Suite de la page 1)

3080 Tervuren BELGIQUE
Date de début de mandat : 14/11/2002 Date de fin de mandat : 11/06/2004

- BERNARD Pierre
Administrateur

Rue du Canard 37
7050 Erbisoeul BELGIQUE
Date de début de mandat : 14/11/2002 Date de fin de mandat : 11/06/2004

- PREDIKAAT SA
Num. nat. : Administrateur

Halingenstraat 72
3806 Velm BELGIQUE
Date de début de mandat : 14/11/2002 Date de fin de mandat : 11/06/2004

- MC Patrick GYSEMANS
Num. nat. : Administrateur

Diesterstraat 129
3980 Tessenderlo BELGIQUE
Date de début de mandat : 14/11/2002 Date de fin de mandat : 11/06/2004

- Robert Delens en Zonen SA
Num. nat. : Administrateur

Sportstraat 22
9000 Gent BELGIQUE
Date de début de mandat : 14/11/2002 Date de fin de mandat : 11/06/2004

- ETIEN Marcel
Administrateur

Rue du Boulevard 51
1390 Grez-Doiceau BELGIQUE
Date de début de mandat : 14/11/2002 Date de fin de mandat : 11/06/2004

- Sprl Groupe G LOC AT
Num. nat. : Administrateur

Place Vieux Temps 3
4800 Verviers BELGIQUE
Date de début de mandat : 14/11/2002 Date de fin de mandat : 11/06/2004

- Delloye Invest SA
Num. nat. : Administrateur

Rue Strimart 22
5020 Namur BELGIQUE
Date de début de mandat : 14/11/2002 Date de fin de mandat : 11/06/2004

- Latiers Invest SA
Num. nat. : Administrateur

Rue du Parc des Rochers 3
5000 Namur BELGIQUE
Date de début de mandat : 14/11/2002 Date de fin de mandat : 11/06/2004

- PATERNOTTRE Thierry
Administrateur délégué

1000 Bruxelles 1 BELGIQUE
Date de fin de mandat : 11/06/2004

- VAN DER STRAETEN Thierry
Administrateur

1000 Bruxelles 1 BELGIQUE
Date de fin de mandat : 11/06/2004

- DESSEILLE Laurent
Administrateur

1000 Bruxelles 1 BELGIQUE
Date de fin de mandat : 11/06/2004

- COUNE Cécile
Administrateur

1000 Bruxelles 1 BELGIQUE
Date de fin de mandat : 11/06/2004

I N F O R M A T I O N S C O M P L E M E N T A I R E S

Structure de l'actionnariat :
SA Atelia Holding 100%

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. PRINCIPES GENERAUX

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :

Ces dérogations se justifient comme suit :

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise :

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne :

et influence (positivement) (négativement) le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR.

Le compte de résultats n'a pas été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent :

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant :

(Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants)
(Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants) :

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire :

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :

II. REGLES PARTICULIERES

FRAIS D'ETABLISSEMENT :
Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :
Frais notariés générés par les fusions et augmentation-diminution de capital

FRAIS DE RESTRUCTURATION :
Au cours de l'exercice, des frais de restructuration n'ont pas été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :
Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill n'est pas supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES :
Des immobilisations corporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

AMORTISSEMENTS ACTES PENDANT L'EXERCICE :

Actifs	Méthode	Base	A	B
1. Frais d'établissement				
Frais de notaire	L	NR	20.00 -100.00	20.00 -100.00
2. Immobilisations incorporelles				
Portefeuilles d'assurances	L	NR	20.00 - 20.00	20.00 - 20.00
Portefeuille acquis depuis 1995	L	NR	10.00 - 10.00	10.00 - 10.00

3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux ..... (1)				
4. Installations, machines et outillage (1)				
Ordinateurs - PC - périphériques	L	NR	33.33 - 33.33	33.33 - 33.33
Ordinateur unite centrale	L	NR	20.00 - 20.00	20.00 - 20.00
5. Matériel roulant .....(1)				
Voitures	L	NR	20.00 - 20.00	20.00 - 20.00
Mobilophones	L	NR	33.33 - 33.33	33.33 - 33.33
Voitures en location financement	L	NR	25.00 - 25.00	25.00 - 25.00
Voitures d'occasion	L	NR	33.33 - 33.33	33.33 - 33.33
6. Matériel de bureau et mobilier ..... (1)				
Mobilier	L	NR	10.00 - 20.00	10.00 - 20.00
7. Autres immobilisations corporelles				
Aménagements locaux	L	NR	20.00 - 20.00	20.00 - 20.00

Méthode: L (linéaire); D (dégressive); A (autres)
Base : NR (non réévaluée); R (réévaluée)
A = Taux en %: Principal, Min - Max
B = Taux en %: Frais accessoires, Min - Max
(1) Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, le cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :
- montant pour l'exercice : EUR.
- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : EUR.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES :
Des participations ont été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :
moins value en fonction de l'actif net de Foot Invest

STOCKS :
Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

1. Approvisionnements :

2. En-cours de fabrication - produits finis :

3. Marchandises :

4. Immeubles destinés à la vente :

FABRICATIONS :
- Le coût de revient des fabrications (inclut) (n'inclut pas) les frais indirects de production.
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an (inclut) (n'inclut pas) des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.
(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

COMMANDES EN COURS D'EXECUTION :

COMMANDES EN COURS D'EXECUTION :
Les commandes en cours sont évaluées (au coût de revient)
(au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux).

DETTES :
Le passif ne comporte pas de dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible: dans l'affirmative ces dettes (font) (ne font pas) l'objet d'un escompte porté à l'actif.

DEVISES :
Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes :

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :

CONVENTIONS DE LOCATION-FINANCEMENT :
Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (article 102, § 1er de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés), les redevances et loyers relatifs aux locations-financement de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : EUR.

RAPPORT DE GESTION

ATELIA SA

RAPPORT DE GESTION 2003

Rapport de gestion à l'Assemblée Générale du 11/06/2004
concernant l'exercice social du 01/01/2003 au 31/12/2003.

Nom de la société : ATELIA

Forme juridique : Société Anonyme

Adresse : Rue de Crayer
Numéro : 9
Boîte postale :
Code postal : 1000
Commune : Bruxelles

Registre : RC
Commune : Bruxelles
Numéro : 547.148

Numéro TVA ou numéro national : 444.479.041

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, le Conseil d'Administration a l'honneur de vous faire rapport sur les activités de la société durant l'exercice 2003. Les chiffres présentés sont libellés en euros.

1. Commentaires sur les comptes annuels :

ACTIF = 19.500.043,11

ACTIFS IMMOBILISES 4.174.071,97

* Les immobilisations incorporelles s'élèvent à 3.628.784,18, en baisse d'un million par rapport à fin 2002. Outre les amortissements de 806 644,35, il y a lieu de citer la cession de portefeuilles pour un montant de 348,314.

* Les immobilisations corporelles s'élèvent à 437.114,26. La baisse par rapport à l'exercice précédent est imputable aux amortissements (401 977,92) et à une politique d'investissements prudente et axée principalement sur l'optimalisation des connexions entre bureaux.

ACTIFS CIRCULANTS 15.325.971,14

* Les créances commerciales s'élèvent à 11 060 797,10, en réduction de 2,2 millions suite au renforcement de la politique d'encaissement compagnies.

* Les valeurs disponibles à la fin de l'exercice écoulé s'élèvent à 979.398,44, en baisse de 1,8 millions suite à la réduction des en cours compagnies; ceci a été possible grâce à une gestion centralisée de la trésorerie au sein du Groupe Atelia.

* Les comptes de régularisation s'élèvent à 105.096,19 et concernent des charges à reporter.

PASSIF = 19.500.043,11

CAPITAUX PROPRES 1.492.395,35

Les Fonds propres sont en amélioration de 702.121,89 grâce au bénéfice de l'exercice.

PROVISIONS 940.891,28

Cette rubrique reprend principalement la provision non consommée du plan de réorganisation de 2002; ce plan se poursuivra en 2004.

DETTES 17.066.756,48

DETTES A UN AN AU PLUS 14.961.123,97

Dettes commerciales : 12.389.089,08

Ce poste est en baisse de 5,6 millions conformément au plan de remboursement conclus avec les principales compagnies lors du passage de recouvrement des créances en encaissement compagnies; ce plan est actuellement achevé.

DETTES FISCALES SALARIALES ET SOCIALES 1.804.465,78

L'augmentation résulte d'un enrôlement et d'une régularisation sur les exercices antérieurs.

COMPTES DE REGULARISATION 2.105.632,51

Cette rubrique concerne principalement les commissions en attente d'acquittement.

COMPTE DE RESULTATS

VENTES ET PRESTATIONS 17.604.952,72

Le chiffre d'affaires a été stable en 2003.

COUT DES VENTES & PRESTATIONS 17 698 959,50

Les coûts sont en réduction de deux millions dont moitié imputable aux réductions de valeur et, pour le solde, aux frais généraux.

Par rapport aux ventes et prestations, ces frais se composent de la manière suivante :

- Biens et services : 44,4 %
- Frais de personnel : 49,8 %
- Amortissements : 7,0 %
- Réductions de valeur : 0,1 %
- Provisions : - 2,0% (utilisation de la provision de restructuration constituée l'année précédente)
- Autres charges : 1,2 %

PERTE D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation est en amélioration de 1,8 millions - soit 10% des ventes et prestations - grâce à une diminution des charges non décaissées.

94.006,78

REVENUS FINANCIERS
130.911,25

FRAIS FINANCIERS
63.920,99

RÉSULTATS EXCEPTIONNELS 900.715,70

Ce résultat est principalement influencé par l'utilisation des provisions de réorganisation.

IMPOTS - 177.537,87

Il s'agit de régularisations sur exercices antérieurs.

BENEFICE DE L'EXERCICE 702 121,89

2. Faits marquants de l'exercice 2003 :

Atelia SA est active sur le marché belge des particuliers et des PME grâce à un réseau de courtage de 22 bureaux répartis sur l'ensemble du territoire belge.

Une importante réorganisation a été entreprise en 2003 et se terminera en 2004. Elle avait été entièrement provisionnée sur 2002.

Les objectifs ambitieux en réductions de frais ont été atteints pour l'ensemble du Groupe dès 2003.

Du point de vue commercial, épinglons les prêts hypothécaires où Atelia s'est hissée au top du courtage en deux ans de temps.

Les services centraux du Groupe Atelia, ont également été optimisés.

Certains portefeuilles non stratégiques ont été cédés.

3. Faits marquants depuis le 1er janvier 2004 :

Il n'y a pas de faits marquants de l'exercice 2004 au moment de la rédaction du présent procès-verbal.

4. Recherche et développement :

Non applicable, stricto sensu, au sens de la loi.

5. Filiales et succursales :

Atelia SA n'a pas de succursale au sens de l'article 96, 5° du Code des Sociétés. Elle détient une participation de 50% dans la SA De Eendracht en liquidation.

6. Codes des sociétés :

En conformité avec l'article 96.6 du Code des sociétés commerciales, l'arrêté des comptes a été établi sur base du principe de continuité. Le plan de restructuration déterminé en 2003 a été implémenté en 2003. une nouvelle politique commerciale a été développée en 2003.
Ces éléments font que les principes de continuité se justifient dans la valorisation des comptes.

7. Affectation du résultat :

Nous proposons à l'assemblée générale ordinaire l'affectation suivante :

Pertes reportées au 31/12/2002 - 3.329.018,82
Bénéfice de l'exercice + 702.121,89
Prélèvement sur les réserves disponibles + 1.734.649,32
Report de la perte résiduelle à l'exercice suivant - 892.247,61

8. Nominations, démissions d'administrateurs.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire la confirmation de la démission de Mme Cécile Coune en tant qu'administrateur.

En dehors de cette démission, il sera proposé de renommer le conseil dans son entièreté.

Il sera également proposé à l'assemblée générale ordinaire la nomination du commissaire Klynved Peat Marwick Goederler représentée par M. Michel Lange.

9. Approbation des comptes annuels et décharge aux administrateurs et commissaire.

Nous prions l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires d'approuver les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2003 de donner décharge aux administrateurs de la société et au commissaire pour leur mission effectuée durant l'exercice.

Nous profitons de l'occasion pour remercier tous nos collaborateurs pour leur efficace collaboration.

Fait à Bruxelles, le 10 mai 2004.

Le Conseil d'Administration

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Rapport du Commissaire sur les comptes annuels présentés à l'Assemblée Générale des actionnaires de Atelia S.A.

Comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur le résultat de la mission de contrôle qui nous a été confiée.
Nous avons procédé à la révision des comptes annuels pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2003, dont le total du bilan s'élève à EUR ('000) 19.500 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de EUR ('000) 702. Ces comptes annuels ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration de la société.
Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques complémentaires requises par la loi.
Attestation sans réserve des comptes annuels avec paragraphe explicatif

Nos contrôles ont été réalisés en conformité avec les normes de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes professionnelles requièrent que notre révision soit organisée et exécutée de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'inexactitudes significatives compte tenu des dispositions légales et réglementaires applicables aux comptes annuels en Belgique.
Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de la société en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu des responsables de la société les explications et informations requises pour l'exécution de nos contrôles. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.
A notre avis, compte tenu des dispositions légales et réglementaires qui les régissent, les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2003 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société et les informations données dans l'annexe sont adéquates.
Malgré des pertes significatives qui affectent la situation financière de la société, les comptes annuels sont établis en supposant la poursuite des activités de l'entreprise. Cette supposition n'est justifiée que dans l'hypothèse où la société continue à recevoir le soutien financier de ses actionnaires ou accède à d'autres sources de financement. Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur le rapport de gestion où, selon les exigences de la loi belge, le conseil d'administration justifie l'application des règles d'évaluation appropriées à la perspective de continuité de l'exploitation. Les comptes annuels n'ont pas fait l'objet d'ajustements touchant à l'évaluation et à la classification de certaines rubriques du bilan qui pourraient s'avérer nécessaires si la société n'était plus en mesure de poursuivre ses activités.

Attestations complémentaires

Conformément aux normes de contrôle nous fournissons les attestations complémentaires suivantes. Celles-ci ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels.
* Le rapport de gestion contient les informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels.
* L'affectation des résultats qui vous est proposée est conforme à la loi et aux statuts.
* Nous n'avons eu connaissance d'aucune opération ou décision qui constituerait une infraction au Code des Sociétés ou aux statuts.
* Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure et, excepté pour la non-tenue d'un journal centralisateur et d'un livre d'inventaire, la comptabilité est tenue et les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Klynveld Peat Marwick Goerdeler Reviseurs d'Entreprises
Commissaire
représentée par

Michel Lange
Bruxelles, le 1er juin 2004